MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-LENDRESSE
(Communes fusionnées)

29-02-2016-07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 février 2016

Le vingt neuf février deux mil seize à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, BERT, ETCHART, LOQUET, PALIS, PEAN et POLHER et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVE, DUCOS-DUCQ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE.

Etaient excusées : Mme BERT

Secrétaire de séance élue : Mme BAZIARD.

OBJET : MISE A DISPOSITION SALLE DES FETES DE MONT

Monsieur GUERREIRO David et Madame GRATEAU Cédrine demande la mise à disposition de la salle de MONT le 24-25-26 juin 2016 afin d'y organiser leur mariage.

Cette demande de mise à disposition de la salle des Fêtes de MONT n'entrant pas dans le cadre défini par le Conseil Municipal lors de l'établissement du règlement intérieur par délibération du 13 avril 2010, Monsieur le Maire soumet la présente demande à l'avis de l'assemblée.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

CONSIDERANT l'absence d'attaches des demandeurs à la commune,

DECIDE, de ne pas mettre la salle des fêtes de MONT à la disposition de Monsieur GUERREIRO David et Madame GRATEAU Cédrine afin d'y organiser leur mariage.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

Acte certifié exécutoire
- Par publication ou notification le 11/03/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/03/2016